

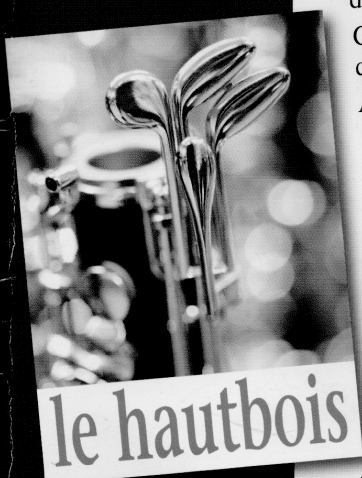
31^e ANNÉE



461

MARS 2015
2^e QUINZAINE

Dans ce numéro
un dossier
de 24 pages



France 10 € - Dom-Tom: 13 €
Autres pays: 15 €



LA LETTRE DU MUSICIEN

www.lalettredumusicien.fr

Une goutte d'eau

Finalement, c'est arrivé. Un conseil municipal a décidé la fermeture pure et simple de son école de musique (*voir p. 61*). Certes, il s'agit d'une petite ville, mais enfin c'est un fâcheux précédent. L'argument de la mairie semble imparable : elle doit financer la réforme des rythmes scolaires dont le coût est à peu près le même que celui de l'école de musique, mais qui concerne six fois plus d'enfants. Voilà, tout est dit. Circulez, il n'y a rien à voir.

Quant à la centaine d'élèves de l'école de musique, que leurs parents se débrouillent. Qu'ils les inscrivent et les conduisent dans une autre école de musique (en milieu rural, cela peut représenter des kilomètres...). Ou que leurs enfants fassent autre chose que de la musique. Après tout, il doit bien y avoir un club de foot dans cette commune.

Ce triste exemple n'est hélas qu'une goutte d'eau dans le lac qu'est la situation d'ensemble de l'enseignement musical.

Ainsi, le ministère de la Culture supprime cette année les subventions aux CRR et CRD qui ne sont pas liés à un pôle supérieur. Bien sûr, cette aide n'est pas vitale ; la plupart du temps, elle est de l'ordre de 10% du budget du conservatoire.

Mais ces 10% en moins, cela peut représenter le salaire de professeurs qu'on ne remplacera pas lors de leur départ en retraite. Cela peut conduire aussi à la fermeture de classes, à la hausse des frais de scolarité, au report de l'achat d'instruments, de partitions...

Surtout, ces 10% en moins, cela représente combien d'enfants privés d'accès à la musique ? Et parmi ceux-ci, combien d'ex-futurs grands musiciens dont la vocation n'aura pu éclore ? Ou tout simplement combien d'enfants qui auraient trouvé leur épanouissement dans la pratique musicale ? Mais ça, ça ne se chiffre pas.

Enfin, ces 10% en moins sont un mauvais signal donné aux collectivités territoriales qui assurent l'essentiel du financement des conservatoires. Celles qui paient à contrecœur auront beau jeu d'arguer de ce désengagement de l'Etat pour diminuer leur propre contribution. Celles qui continueront à soutenir leur conservatoire subiront une double peine, puisque l'Etat diminue dans le même temps la dotation globale des collectivités.

Avec un budget en baisse, combien d'entre elles vont accepter de financer davantage leur conservatoire pour compenser le désengagement de l'Etat ? Alors que, dans tous les secteurs, les besoins de financement se font de plus en plus criants ?

Il ne faut pas rêver. Quelques rares élus – à qui nous tressons par avance des lauriers – décideront que la culture passe avant tout, que la formation musicale des enfants est un devoir de service public. Ils seront bien méritants de défendre ainsi un enseignement que beaucoup – et d'abord, hélas ! parmi nos élites – considèrent comme "élitiste" !

■ Philippe Thanh

PIANOS HANLET à Vélizy un écrin pour le piano

La maison Hanlet est l'un des grands noms du piano européen. Son histoire, qui remonte à 1866, s'articule autour de plusieurs métiers qu'elle exerce avec un très haut niveau d'exigence, ce qui explique certainement sa longévité unique. La tradition familiale veut que l'on raisonne sur le long terme, avec toujours, en filigrane, la volonté de servir au mieux le client, qu'il soit professionnel, institutionnel ou amateur. Une mission qui va pouvoir s'exprimer avec encore plus de brio dans un tout nouveau bâtiment ouvert début mars, à Vélizy-Villacoublay (78).

UN IMMEUBLE NEUF DÉDIÉ AU PIANO

Pour les connaisseurs du monde du piano, le nom Hanlet sonne aussi familièrement qu'un arpegge de do majeur. Aussi efficace dans la distribution (Steinway & Sons, Boston, Essex, Samick, Steinberg...) que dans la vente au détail, la réparation ou encore la location longue durée, sans oublier le service concert, la maison, qui fêtera l'an prochain son 150^e anniversaire, a su entretenir et renforcer son rayonnement malgré les aléas économiques et les variations de mode. Sur un marché français du piano acoustique qui s'est considérablement réduit en à peine vingt ans, résister et même se développer dans cet intervalle assez court représentait un véritable challenge. En plein marasme économique, alors que les conséquences de la crise de 2008 se font toujours sentir, décider de se lancer dans la construction d'un immeuble consacré entiè-

rement au piano en représentait un autre, et de taille ! Pas de quoi effrayer Frank-Alexandre Hanlet, qui assure la direction de l'entreprise depuis 2004 : « Nous étions installés à Vélizy depuis 1969, dans un bâtiment que mon père avait fait construire. Nous avions de l'espace, mais je ressentais le besoin de rénover les surfaces de vente et de mieux séparer les activités de grossiste et de détail. C'est par hasard que j'ai trouvé ce terrain à vendre, à quelques centaines de mètres de notre bâtiment historique. Avec le recul, je me rends compte que c'était le plus facile comparé à toutes les étapes qui ont suivi, et qui ont représenté quasiment cinq ans de travail ininterrompu sur le projet, tout en continuant à gérer la société au jour le jour. »

UNE ORGANISATION REPENSÉE

Le dirigeant a mis à profit cette longue gestation pour peaufiner la nouvelle organisation de Pianos Hanlet. Ainsi, la partie distribution est assurée depuis septembre 2013 dans un nouveau bâtiment, qui abrite un entrepôt et des services administratifs, situé à Buc, non loin de Vélizy. Quant au showroom parisien de la rue de Lisbonne, il a été fermé en juin 2014. C'est donc le nouveau bâtiment de Vélizy qui fait désormais office de navire amiral. Aussi facilement accessible en voiture (proximité de l'A 86, parking visiteurs) qu'en transports en commun (arrêt de tramway, ligne T6, à quelques mètres de la porte d'entrée), il pourrait faire penser à un palais du

piano. Sauf qu'ici, c'est le côté épuré et design qui prédomine, avec un sens du détail dans les finitions qui force l'admiration. La façade visible de l'autoroute donne le ton avec une très belle bache décorative qui habille le bâtiment. Les volumes sont superbes, avec beaucoup de lumière naturelle, de l'aluminium, du bois... Le traitement thermique et le recyclage d'air font appel aux plus récentes technologies afin de garantir une température et une hygrométrie parfaites, tout en assurant de faibles émissions de CO₂.

TROIS NIVEAUX D'EXPOSITION

Au rez-de-chaussée se trouvent la réception, les services commerciaux et un vaste espace d'exposition des pianos du service concert. Au premier niveau sont exposés les pianos numériques et les acoustiques de début de gamme, orientés débutants ("Access"), ainsi que le service de location longue durée. Le visiteur pourra également admirer les ateliers d'entretien et de réparation, et même les visiter sur rendez-vous. La beauté des meubles en bois, patinés par les années, l'outillage spécifique, la qualité de la lumière devraient subjuguier tout amateur de piano. Le deuxième niveau vous accueille avec un superbe parquet dans des tons plus foncés. On y trouve une sélection de pianos neufs et d'occasion avec, dans une bulle centrale en verre acoustique, un espace "privilège" dans lequel sont exposés deux instruments d'exception. Enfin, le troisième niveau est entièrement dévolu à la famille Steinway & Sons, avec une exposition exceptionnelle des différents modèles de cette marque mythique. A noter que le bâtiment abrite également de nombreux studios de répétition qu'il est possible de louer à l'heure.

Sur près de 2000 mètres carrés, ce bâtiment dégage une belle impression de sérénité. Il n'est pas question ici de luxe ostentatoire, mais bien d'une sensation de bien-être pour pouvoir choisir tranquillement son instrument, quel qu'en soit le prix. Ce bâtiment est un lieu véritablement unique en France, et certainement en Europe, que tout véritable amateur de piano se doit de visiter.

Pianos Hanlet
9-11, avenue Louis-Bréguet
78140 Vélizy-Villacoublay
Tél. : 01 34 65 75 75
Ouvert du lundi au samedi.



photos: DR